

DATES	SECTEURS D'INTERVENTION	
Nuit du mercredi 29 au jeudi 30 juillet 2020 (entre 00h et 5h du matin)	SAINT PIERRE	• Sainte-Céline • La Morrière
	LE PORT	• Mondon
	LA POSSESSION	• Pablo Néruda

DATES	SECTEURS D'INTERVENTION	
Nuit du dimanche 02 au lundi 03 août 2020 (entre 00h et 5h du matin)	SAINT PIERRE	• Sainte-Céline • La Morrière
	LE PORT	• Mondon
	LA POSSESSION	• Pablo Néruda

RECOMMANDATIONS

AVANT LE TRAITEMENT

- Couvrir les bassins et aquarium,
- Mettre à l'abri les tortues
- Fermer portes et fenêtres
- Protéger les ruchers*

APRES LE TRAITEMENT

- Maintenir portes et fenêtres fermées au moins 30 minutes après le traitement
- Eviter, autant que possible, de pénétrer dans la zone traitée pendant 6 heures
- Laver et/ou peler les fruits et légumes avant de les consommer

Aux doses utilisées, le produit insecticide (la deltaméthrine) ne présente pas de danger pour les animaux à sang chaud (chien, cabris, poules...), mais il peut être toxique pour les animaux à sang froid (poissons, tortues...).

Néanmoins, en cas d'exposition, cet insecticide peut provoquer des irritations chez les personnes sensibles.

En cas d'apparition de symptômes suite à une opération de déoustication, il est recommandé de consulter un médecin.

* Vous êtes apiculteur :

Pour toute demande d'informations, de conseils, vos contacts :

- Association GDS Réunion au 02 62 27 55 78
- Syndicat Apicole de La Réunion : abeillereunion@gmail.com

En cas d'imprévus (météo défavorable : pluie, vents, ou pannes de matériel), ces traitements seront reportés au lendemain.